



Projet de solidarité Aventure 2020

L'Unité Pastorale de Mons vous invite à prendre part à un projet d'Aventure. Il s'agit d'une démarche collective, solidaire et certainement joyeuse à laquelle toute la paroisse de Mons est invitée à s'associer.

De quoi s'agit-il ?

Apporter des dons/cadeaux dans les églises* durant les dimanches de l'Aventure afin de les redistribuer ensuite aux services d'entraide de la région et aux personnes dans le besoin.



Quels dons et pour qui?

- 1) **Des colis alimentaires « festifs »** → services d'entraides ou personnes dans le besoin
- 2) **Des cartes de vœux** → prisonniers, personnes seules, dans les homes,...
- 3) **Des produits d'hygiène, un aliment non périssable,...**

Pour les colis alimentaires : des vivres non périssables de préférence « festives » telles que *café, chocolat, biscuits, sodas, snacks* ou encore des petits cadeaux tels que *des produits d'hygiène, un foulard, une écharpe, un bonnet, des jouets neufs ou en bon état...*

Le plus facile est de les apporter sous forme d'une boîte à chaussures (emballée) à l'intérieur de laquelle, on aura déposé les cadeaux. C'est plus aisé pour le stockage et le transport qui s'en suivra ! Si elle est emballée, y préciser si c'est pour un Homme, une Femme ou un Enfant.

Pour les autres dons, ils peuvent être déposés tels quels. Une manne, une corbeille ou un contenant approprié sera mis à disposition dans le lieu d'accueil.

Où et quand les apporter ?

Quand ? Durant les heures d'ouverture des églises, à partir du 22/11 et durant l'Aventure.

Où ? Dans une des 4 églises suivantes : **Messines, Saint-Nicolas, Hyon ou Ghlin**. Le mieux est de les apporter directement au sacristain. Mais en cas d'absence, il suffira de le déposer sur la table/l'endroit prévu à cet effet dans l'église.

Chaque dimanche, les colis cadeau seront déposés (en partie ou en totalité) en offrande au pied de l'autel de l'église où se fait la messe filmée.

* Les messes filmées dans notre Unité Pastorale se déroulent comme suit :

1^{er} dimanche de l'Avent (29/11): ND de Messines

2^e dimanche de l'Avent (06/12): Saint Nicolas

3^e dimanche de l'Avent (13/12): Hyon

4^e dimanche de l'Avent (20/12): à voir en fonction des conditions de confinement

Nous espérons que cette démarche communautaire sera un moment de partage et de joie tant pour ceux qui offrent que pour ceux qui reçoivent,

UN RENSEIGNEMENT ? ENVIE DE DONNER UN COUP DE MAIN ?

Vous pouvez joindre un des membres de l'EAP ci-dessous :

- Axelle Baise : 0497/54.97.96
- Anne Drugmand : 0491/08.52.04
- Emmanuel Cornet : 0495/49.37.95

Merci d'avance pour votre générosité !

**Les heures d'ouvertures des églises varient quelque peu
mais toutes sont ouvertes entre 10h et 17h.**

Accueil – Secrétariat dans les églises:

Messines : Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30

Saint-Nicolas: Les mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 18h. Le dimanche de 10h à 16h.

Hyon : Eglise ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 18 h.

Ghlin : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, place, 31 à 7011 Ghlin